

INITIATIVES DE FORMATION PROFESSIONNELLE DE L'INDUSTRIE ALIMENTAIRE ASBL



T 02 52 88 950
F 02 52 88 955
info@ipv-ifp.be
www.ipv-ifp.be
RUE DE BIRMINGHAM 225
1070 ANDERLECHT

∴ CONTENU ∴



1. Introduction. L'IFP en 2004	3
2. La portée des formations de l'IFP à la loupe	6
3. Formations spécifiques au secteur	12
4. Apprendre, c'est plus que simplement former	14
5. Les moyens financiers de l'IFP	17
6. L'équipe de l'IFP	18
Annexe 1. L'industrie alimentaire en question	20
Annexe 2. Tableau récapitulatif des activités de l'IFP en 2004	22
Annexe 3. L'IFP et les accords sectoriels en matière de formation	24

L'IFP, le centre de formation pour l'industrie alimentaire

L'industrie alimentaire

L'industrie alimentaire occupe quelque 87.000 travailleurs qui transforment des matières premières provenant de l'agriculture et de la pêche en produits alimentaires destinés à l'homme et à l'animal. Il s'agit donc d'une grande diversité de sous-secteurs tels que les biscuiteries, les brasseries et les producteurs de boissons rafraîchissantes, le secteur des produits laitiers ou l'industrie de transformation de la viande [1].

L'IFP

L'IFP est à l'origine d'initiatives de formation à l'intention des travailleurs appartenant aux commissions paritaires 118 (ouvriers de l'industrie alimentaire) et 220 (employés de l'industrie alimentaire). Le champ d'action de l'IFP est donc l'industrie alimentaire belge. Les entreprises de l'horeca de même que celles de la grande et la petite distribution ne font donc pas partie de ce champ d'action.

Et FormAlim

Depuis quelques années s'est créée en Wallonie une synergie entre le Forem et l'IFP qui débouchera en 2006 sur la création du centre de compétence FormAlim. Dans l'attente de la construction du bâtiment qui abritera ce centre, diverses actions de formation ont d'ores et déjà été élaborées par le Forem et l'IFP sous le nom de FormAlim.

1998 – 2004 : chaque année, de plus en plus de formations IFP

Chaque année, on observe une augmentation du nombre d'entreprises de l'industrie alimentaire avec lesquelles l'IFP collabore dans le cadre d'un ou de plusieurs projets de formation destinés aux travailleurs, demandeurs d'emploi, enseignants ou élèves. Ainsi, le nombre de ces entreprises avoisinait 770 en 2004.

En outre, le nombre de participants aux formations IFP a encore progressé en 2004 pour approcher cette fois la barre des 15.000. Cela représente plus de 9.300 travailleurs individuels.

En marge de ceci, plus de 450 demandeurs d'emploi ont suivi une formation organisée par l'IFP et ses partenaires. Par le biais de FormAlim, 700 demandeurs d'emploi ont également été formés. Enfin, 122 élèves ont conclu un contrat d'apprentissage industriel.



[1] Pour plus détails sur l'emploi dans l'industrie alimentaire: voir annexe 1.

Tableau 1 : évolution de la portée de l'IFP 1998-2004

	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
Employeurs	222	332	437	548	631	743	770 [2]
Participants	4.769	6.266	7.042	10.802	12.683	13.164	14.996
Travailleurs				8.502	8.994	9.488	9.328
Demandeurs d'emploi	95	174	200	352	410	325 + 245*	476 + 717*
Apprentis		82	110	115	114	121	122

* Via FormAlim

Il n'y a pas que la quantité qui compte

L'organisation et le soutien financier des formations sont restés les missions centrales de l'IFP en 2004. Parallèlement, d'autres aspects de l'apprentissage, comme les actions visant à la promotion de l'apprentissage sur le lieu de travail ou la gestion des compétences, n'ont cessé de gagner en importance.

Et pourtant, il n'y a pas que la quantité qui compte, y compris pour l'organisation de formations. L'IFP vise une croissance équilibrée sur différents terrains. Une croissance équilibrée requiert entre autres une attention soutenue aux PME. En 2004, l'IFP a encore élargi sa couverture auprès des PME par rapport aux années précédentes. Ainsi, l'IFP touche plus de trois entreprises sur dix dont l'effectif oscille entre 20 et 50 travailleurs et plus de six entreprises sur dix dont l'effectif est de 50 à 100 travailleurs. Quant aux grandes entreprises, elles ont à nouveau presque toutes fait appel à l'IFP. Les plus petites entreprises (moins de 10 travailleurs) restent particulièrement difficiles à atteindre.

Les formations dans le cadre de la sécurité alimentaires et de l'autocontrôle, avec ou sans la collaboration des sous-secteurs, restent le principal segment en 2004. L'autocontrôle, les normes HACCP, l'hygiène, les standards BRC, IFS et GMP, etc., ont une nouvelle fois été au centre des préoccupations. Les formations sur la sécurité au travail ont constitué une nouveauté en 2004.

L'éventail des services proposés par l'IFP ne se limite plus seulement à l'organisation et au financement de formations. Fin 2003, les partenaires sociaux ont balisé, en concertation avec l'équipe de l'IFP, de nouveaux objectifs stratégiques. Les objectifs quantitatifs existants ont été complétés par des objectifs d'amélioration de la qualité et de la valeur ajoutée. La stimulation des formations s'accompagne désormais d'autres aspects de nature à favoriser le développement des travailleurs.

[2] Le comptage des chiffres présentés dans ce rapport sur l'année 2004 a été effectué mi-mai 2005. En raison de la nature des activités de l'IFP, il se peut qu'au moment de ce recensement, un certain nombre de données étaient encore manquantes sur les activités de 2004. Un volet important des activités de l'IFP pour les travailleurs concerne en effet les programmes de formation élaborés sur mesure pour les entreprises ; ces programmes ont démarré en 2004, mais ne se sont pas forcément terminés en 2004. Or, les données (profils) des entreprises et des travailleurs qui prennent part à ces programmes de formation ne sont disponibles qu'à la clôture administrative et financière desdits programmes.



1 :: INTRODUCTION. L'IFP EN 2004 ::

Cette évolution s'est traduite en 2004 par le biais de projets pilotes pour la professionnalisation de l'apprentissage sur le lieu de travail, un rôle plus proactif de l'IFP dans le cadre des restructurations et des actions de soutien à la gestion des compétences.

La fourniture de conseils continue à progresser au sein de la palette des services offerts par l'IFP. Une tendance qui se traduit par le grand nombre de visites en entreprise effectuées par les conseillers IFP, puisque quelque 500 de ces visites ont eu lieu en 2004. Pour l'IFP, la recherche et le développement ont essentiellement pour vocation d'améliorer la mission de conseil.

L'ensemble de ces aspects est détaillé dans les pages suivantes.



Employeurs : La couverture auprès des PME poursuit sa croissance

En 2004, l'équipe IFP a atteint 770 employeurs avec ses diverses initiatives de formation.

Tableau 2 : couverture auprès des employeurs par le biais des initiatives de formation de l'IFP.

Année	1999	2000	2001	2002	2003	2004
Couverture (abs.)	332	437	548	631	743	770 ^[3]
Population	6.776	6.601	6.509	6.334	6.222	6.222 ^[4]
Couverture (%)	4,9%	6,6%	8,4%	10,0%	11,9%	12,4%

On constate à nouveau une croissance notable auprès des PME dont l'effectif en personnel se situe entre 10 et 50 travailleurs. Dans ce groupe, l'IFP a touché en 2004 par moins de trois employeurs sur dix, contre un sur cinq voici deux ans. En 2004, les grandes entreprises ont presque toutes à nouveau recouru aux formations de l'IFP. Les entreprises occupant moins de 10 travailleurs restent difficiles à atteindre.

Tableau 3 : couverture auprès des employeurs en % du nombre d'entreprises selon leur taille.

	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2004	
							Portée (abs.)	Population ^[4]
< 10 trav.	0,7 %	1,2 %	1,6 %	1,9 %	3,8%	3,3%	161	4.863
10-49 trav.	5,4 %	15,1%	20,1 %	21,6 %	27,1%	32,3%	331	1.026
50-99 trav.	51%	44%	51,7 %	%	58,7%	66,5%	103	155
100 et + trav.	100%	96%	100%	100%	100%	98,3%	175	178
<i>Total</i>	<i>5,0 %</i>	<i>6,6 %</i>	<i>8,4 %</i>	<i>10,0 %</i>	<i>11,9%</i>	<i>12,4%</i>	770	6.222

La portée de l'IFP varie sensiblement en fonction des sous-secteurs. La couverture générale est fortement influencée par la faible portée auprès des boulangeries artisanales. L'IFP a atteint, en 2004, 2,1 % des artisans boulangers, contre 20,3 % des boulangeries industrielles. La couverture atteinte en 2004 pour l'ensemble de l'industrie alimentaire à l'exclusion des boulangers artisanaux s'élève à plus de 30,0 %.

[3] Voir note 2 (page 4)

[4] Pour le calcul de la portée en %, nous prenons normalement en compte la population de l'année précédente. Malheureusement, au moment de l'établissement de ce rapport annuel, nous devons toutefois nous baser sur la population d'il y a deux ans : comme les chiffres de population de 2003 ne sont pas encore connus, nous nous référons pour 2004 également aux chiffres de population de 2002.



Tableau 4 : répartition (en %) des employeurs atteints selon le sous-secteur.

Sous-secteur (selon nace)	Portée (%)	Portée (abs.)	Population [4]
15.1 viande et produits de viande (abattoirs inclus)	28,7 %	168	586
15.2 poisson et produits à base de poisson	21,3 %	10	47
15.3 transformation et conservation des fruits et légumes	45,3 %	53	117
15.4 huiles et graisses animales et végétales	35,7 %	5	14
15.5 produits laitiers	31,9 %	58	182
15.6 amidon et produits amylacés	24,7 %	19	77
15.7 aliments pour animaux	24,6 %	45	183
15.8 autres produits alimentaires (entre autres: pain, pâtisserie, biscuits, céréales et pâtes alimentaires, cacao, sucre, ...)	6,8 %	329	4.85
15.9 boissons (brasseries, eau, limonades, ...)	50,0 %	83	166
<i>Total</i>	12,4 %	770	6.222
<i>Total sans les boulangers</i>	32,5 %	682	2.1

Enseignement – industrie : plus de collaboration, plus de résultats

Comme en 2003, le nombre d'apprentis industriels tourne aux alentours de 120. Du côté flamand, nous enregistrons une stabilisation, avec 67 apprentis. Le nombre d'apprentis en Communauté française a connu, les années scolaires précédentes, une hausse substantielle ; pour atteindre 55 élèves en 2004.

Tableau 5 : nombre d'apprentis sous contrat d'apprentissage pour le secteur de l'industrie alimentaire.

1998-1999	1999-2000	2000-2001	2001-2002	2002-2003	2003-2004	2003-2004
82	96	110	115	114	121	122

[4] Pour le calcul de la portée en %, nous prenons normalement en compte la population de l'année précédente. Malheureusement, au moment de l'établissement de ce rapport annuel, nous devons toutefois nous baser sur la population d'il y a deux ans : comme les chiffres de population de 2003 ne sont pas encore connus, nous nous référons pour 2004 également aux chiffres de population de 2002.



L'IFP a également investi dans l'encadrement et le soutien de certaines orientations spécifiques dans l'enseignement de plein exercice. Côté flamand, l'IFP a poursuivi sa collaboration avec les écoles de KTA Diksmuide et PTI Eeklo. En Communauté française également, la formation d'opérateur de production a été lancée en collaboration avec le « Lycée technique de Herve ». De plus, une collaboration s'est engagée avec six écoles offrant l'orientation « Technicien de l'industrie alimentaire » à 121 élèves.

En Flandre, 5 modules de formation pour enseignants ont été organisés, lesquels ont accueilli au total 116 participants. En Wallonie, FormAlim s'est chargé de l'organisation d'une formation technique pour 10 élèves et de deux modules de formation auxquels ont participé 17 enseignants au total.

L'IFP a par ailleurs investi, en collaboration avec les centres de formation de quelques autres secteurs, dans la « Beroepenhuis ^[5] », une initiative de la ville de Gand, où les jeunes peuvent obtenir des informations sur les professions et les orientations d'études. Ce sont surtout les professions techniques et les professions 'pratiques-opérationnelles' qui y sont présentées. Les secteurs participants ont également financé un 'coin découverte' où les jeunes peuvent s'essayer à diverses professions des différents secteurs. En outre, la « Beroepenhuis » organisera également des ateliers. L'accent y sera mis sur des informations objectives et actualisées et la présentation revêtira un côté interactif et divertissant.

Outre l'exposition et les ateliers, la « Beroepenhuis » va également mettre sur pied un centre de documentation offrant des informations sur un éventail encore plus large de professions et de formations.

L'insertion par le biais de la formation

En 2004, 476 demandeurs d'emploi ont démarré une formation dans le cadre d'un projet pour demandeurs d'emploi mis en œuvre par l'IFP et ses partenaires. Par le biais de FormAlim, notre futur centre de compétence en Wallonie, quelque 717 demandeurs d'emploi en plus ont également été formés.

Tableau 6 : nombre de demandeurs d'emploi dans des projets de formation industrie alimentaire.

1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
95	174	200	352	410	325	476
					245 (FormAlim)	717 (FormAlim)



[5] La maison des métiers

En Flandre, le nombre de demandeurs d'emploi et d'intérimaires ayant suivi une formation est passé à 299. A nouveau, des projets de formation d'opérateurs de production pour demandeurs d'emploi ont été mis en œuvre, avec 77 demandeurs d'emploi en formation. De même, environ 30 aide-boulangers ont reçu une formation professionnelle, ainsi qu'environ 50 opérateurs de transformation de viande et 23 collaborateurs magasiniers. Par le biais de 3 PFI [6] collectifs et de 5 projets de travail intérimaire, respectivement 57 et 59 personnes supplémentaires ont été formées.

En Wallonie, 177 demandeurs d'emploi ont été formés dans le cadre de projets mis en œuvre par l'IFP avec divers partenaires (106) et projets de travail intérimaire (71). En 2004, l'IFP a principalement collaboré avec des tiers, comme les EFT (entreprises de formation par le travail) et les différentes MIRE (mission régionale pour l'emploi). 13 projets se sont déroulés dans la province de Liège. Quatre projets ont été réalisés dans le Hainaut, 1 à Namur et 1 à Bruxelles. Ces projets portaient sur la formation de 108 opérateurs de production, de 3 conducteurs de chariot élévateur et d'une trentaine d'aide-boulangers. FormAlim a en outre formé 717 demandeurs d'emploi et intérimaires dans le domaine de la sécurité alimentaire.

Près de 15.000 participants aux formations pour travailleurs

Le nombre de participants aux formations IFP a de nouveau enregistré une augmentation en 2004, pour atteindre presque la barre des 15.000. En 2004, ce nombre de participants représente près de 9.000 travailleurs individuels qui ont suivi une ou plusieurs formation(s).

Tableau 7 : nombre de participants et de travailleurs atteints dans le cadre de formation de l'IFP.

	1999	2000	2001	2002	2003	2004 [7]
participants	6.266	7.042	10.802	12.693	13.164	14.996
population	86.797	86.849	86.477	86.955	87.585	87.585 [8]
portée (%)	7,2%	8,1%	12,5%	13,6%	14,5%	17,1%
travailleurs			8.502	8.994	9.488	9.328
population			86.477	86.955	87.585	87.585 [7]
portée (%)			9,8%	10,3%	10,8%	10,7%

Après une diminution en 2003, le nombre d'employés participant à une formation de l'IFP a à nouveau atteint la barre des 13 % en 2004. La couverture auprès des ouvriers; à l'inverse, a baissé comparé à l'année passée (en termes absolus 1.000 ouvriers de moins en formation), mais reste néanmoins, avec 8,5 %, au-dessus de la portée enregistrée en 2002.

[6] PFI est l'abréviation de Plan Formation Insertion.

[7] Voir note 2 (page 4).

[8] Voir note 4 (page 6).



Tableau 8 : répartition de la portée en % des travailleurs selon le statut.

Statut	Portée de l'IFP en 2002	Portée de l'IFP en 2003	Portée de l'IFP en 2004	travailleurs [9]	population [10]
Ouvrier	8,1 %	10,2%	8,5%	4.979	58.592
Employé	12,8 %	9,9%	13,1%	3.787	28.993
<i>Total</i>	<i>10,3 %</i>	<i>10,8%</i>	<i>10,7%</i>	<i>9.328</i>	<i>87.585</i>

Cette fois encore, il s'est avéré plus facile d'atteindre les hommes que les femmes dans le secteur.

Tableau 9 : répartition en % des travailleurs touchés en fonction du sexe.

Sexe	Portée de l'IFP en 2002	Portée de l'IFP en 2003	Portée de l'IFP en 2004	travailleurs	population [10]
Femme	6,5 %	7,9%	7,9%	2.436	31.006
Homme	12,4 %	12,4%	12,2%	6.892	56.579
<i>Total</i>	<i>10,3 %</i>	<i>10,8%</i>	<i>10,7%</i>	<i>9.328</i>	<i>87.585</i>

La couverture diffère considérablement selon le niveau de formation. Ainsi, les personnes les moins qualifiées sont toujours les plus difficiles à atteindre. La portée auprès des travailleurs titulaires d'un diplôme de l'enseignement secondaire inférieur ou supérieur se situait à nouveau aux alentours des 9 %.

Tableau 10 : répartition de la portée en % des travailleurs selon le dernier diplôme obtenu.

Dernier diplôme obtenu	Portée de l'IFP en 2002	Portée de l'IFP en 2003	Portée de l'IFP en 2004	travailleurs [11]	population [10]
Enseignement primaire	3,1 %	3,6%	2,9%	387	13.576
Enseignement secondaire inférieur	7,7 %	9,2%	9,2%	2.008	21.721
Enseignement secondaire supérieur	8,6 %	8,6%	8,8%	3.300	37.486
Enseignement supérieur de type court	20,6 %	12,7%	15,0%	1.417	9.459
Enseignement de niveau universitaire	9,5 %	18,6%	23,5%	1.253	5.343
<i>Total</i>	<i>10,3 %</i>	<i>10,8%</i>	<i>10,7%</i>	<i>9.328</i>	<i>87.585</i>

[9] Le statut de 562 travailleurs était inconnu.

[10] Voir note 4 (page 6)

[11] Le dernier diplôme obtenu est inconnu pour 963 travailleurs.



2 :: LA PORTÉE DES FORMATIONS DE L'IFP À LA LOUPE ::

La couverture de l'IFP a été aussi intensive auprès des travailleurs de plus de 45 ans qu'auprès de ceux de moins de 45 ans.

Tableau 11 : répartition de la portée en % des travailleurs en fonction de l'âge.

Age	Portée de l'IFP en 2002	Portée de l'IFP en 2003	Portée de l'IFP en 2004	travailleurs [12]	population [9]
< 30 ans	9,8 %	9,2%	8,6%	2.034	23.473
31 - 44 ans	9,2 %	10,5%	10,6%	4.713	44.493
45 en + ans	10,1 %	10,4%	10,3%	1.993	19.444
<i>Total</i>	<i>10,3 %</i>	<i>10,8%</i>	<i>10,7%</i>	<i>9.328</i>	<i>87.585</i>



3 :: FORMATIONS SPÉCIFIQUES AU SECTEUR ::

Formations spécifiques au secteur : la priorité de l'IFP

Pour ce qui est du contenu des formations, la qualité et la sécurité alimentaires sont encore les thèmes les plus plébiscités. Les formations spécifiques au secteur représentaient en 2004 un tiers de la couverture.

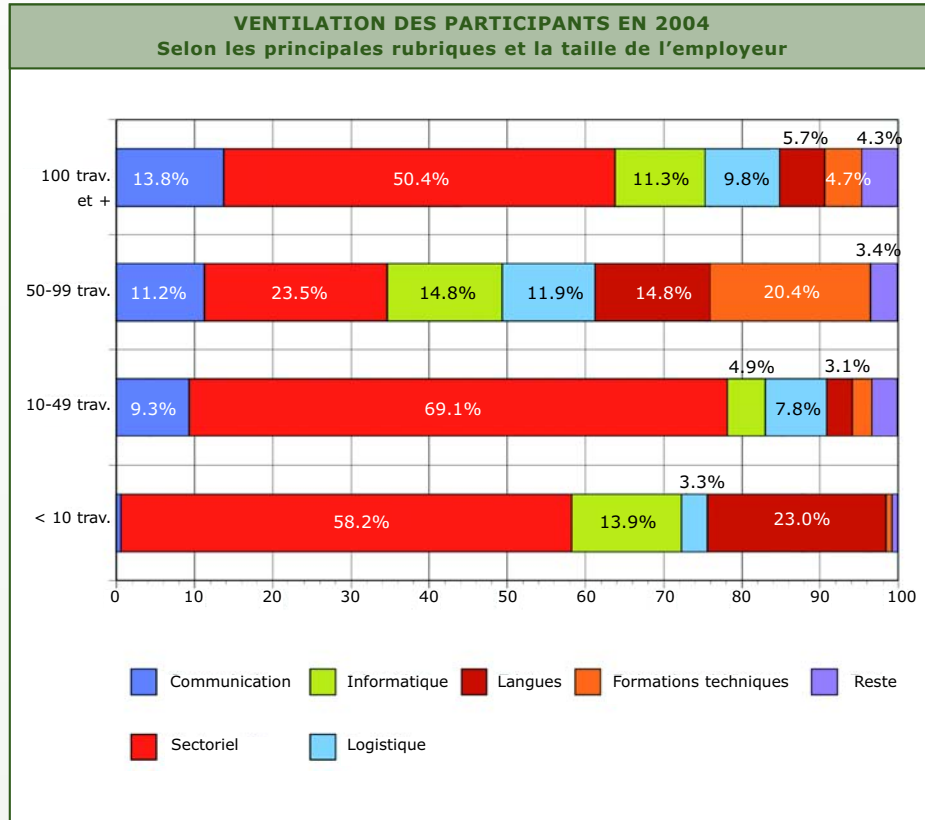
Tableau 12 : nombre de participants en fonction de la rubrique de formation.

Rubrique formation	2004	2004
Administration, ventes et achats, export, finances et comptabilité	53	0,4 %
Communication, ingénierie de la formation, gestion d'équipe	1.648	11,0 %
Informatique	1.896	12,6 %
Logistique	1.611	10,7 %
Formations spécifiques au secteur (sécurité alimentaire et qualité, formations sous-sectorielles)	5.315	35,4 %
Langues	1.775	11,8 %
Formations techniques	2.241	14,8 %
Sécurité et environnement	457	3,0 %
TOTAL	14.996	100%



3 :: FORMATIONS SPÉCIFIQUES AU SECTEUR ::

Notre analyse montre en effet que nous parvenons à toucher davantage de PME par nos formations spécifiques au secteur.



En 2004, les nouveaux objectifs stratégiques de l'IFP, convenus fin 2003 avec les partenaires sociaux sectoriels, ont pour la première fois pu être mis en œuvre. Selon ces nouveaux objectifs stratégiques, l'organisation et le financement de formations restent la mission essentielle de l'IFP. Mais outre la stimulation de la formation, d'autres aspects, qui favorisent le développement des compétences des travailleurs, ont également été mis en exergue. En 2004, l'IFP a notamment lancé des projets pilotes en vue de la professionnalisation de l'apprentissage sur le lieu de travail et des actions visant à soutenir la gestion des compétences. L'IFP a également adopté un rôle plus proactif dans le cadre des restructurations.

Parallèlement à l'organisation de formations, les services conseil gagnent en importance parmi la palette des services proposés par l'IFP. Les informations et conseils fournis par l'IFP sur ses propres formations ainsi que sur d'autres formations disponibles sur le marché revêtent encore une importance considérable. La fonction conseil de l'IFP a toutefois une portée encore plus grande. Depuis quelques années, l'IFP soutient les entreprises alimentaires dans l'élaboration de leurs plans de formation et prodigue des conseils sur les différentes mesures de soutien qui peuvent contribuer à la mise en œuvre de ces plans. Les entreprises alimentaires flamandes sont en outre assistées dans la mise en place de projets d'insertion ou de plans de diversité.

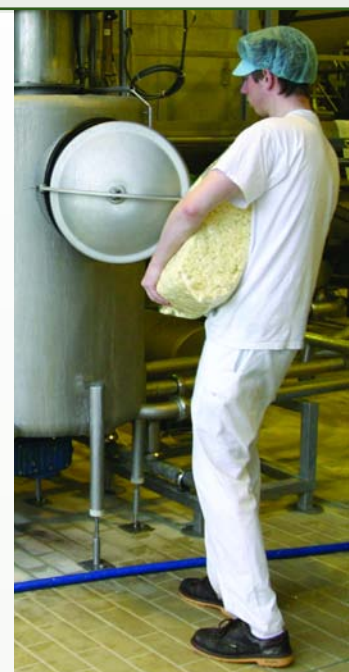
	2001	2002	2003	2004
Plans de formation		19	19	25
Plans de diversité	4	8	13	15

L'intérêt croissant pour les services conseil se traduit entre autres par l'augmentation du nombre de visites en entreprise effectuées par les conseillers de l'IFP. Alors qu'en 2002, le nombre de visites effectuées se situait encore à environ 400 auprès de 200 entreprises différentes, ce chiffre est passé à près de 500 visites auprès de 270 entreprises en 2004.

	2002	2003	2004
Nombre de visites d'entreprises	396	496	499
Nombre d'entreprises différentes	186	237	272

Afin de convaincre encore plus d'entreprises de franchir le pas vers la formation, l'IFP a rédigé, à l'occasion de son 15e anniversaire, une brochure de sensibilisation qui explique chaque étape du processus de formation sur la base d'une dizaine de bonnes pratiques.

Par ailleurs, dans le courant de 2004, l'offre de l'IFP s'est enrichie d'une série de nouveaux services. C'est ainsi qu'à partir de 2004, les entreprises alimentaires sont soutenues dans la professionnalisation de leur apprentissage sur le lieu de travail.



L'approche de l'IFP est semblable à celle utilisée pour la planification des formations : les informations de base nécessaires sont fournies lors de séances d'information, un conseiller IFP établit ensuite un premier diagnostic dans l'entreprise proprement dite, après quoi un expert assure un accompagnement intensif de l'entreprise en question.

Veurne Snack Foods (VSF) professionnalise l'apprentissage sur le lieu de travail

L'entreprise alimentaire VSF ressentait un besoin manifeste de mieux répertorier les différents processus d'apprentissage sur le lieu de travail et de les doter d'une structure claire. Un parcours d'apprentissage a donc été établi pour une première fonction d'opérateur, qui devait être suivi par tout nouveau venu et par tout titulaire de cette fonction, chaque fois que le besoin s'en faisait sentir. Une concertation intensive s'est amorcée au sujet du profil de fonction proprement dit, sur la base de l'instrument de développement des compétences de l'IFP (voir plus loin). Par la suite, des manuels d'apprentissage ont été élaborés sur mesure avec tous les acteurs : pour les travailleurs eux-mêmes, pour leurs parrains et marraines et pour le responsable des formations de l'entreprise. Cette approche est à présent étendue à d'autres fonctions d'opérateur.

En 2004, l'IFP a adopté un rôle plus proactif dans les restructurations. Par le passé, l'IFP s'occupait seulement d'accorder une intervention financière substantielle dans le cas où des formations supplémentaires étaient ouvertes dans le cadre des restructurations.

Fermeture de Unifine Logistics : Résultat optimal grâce à un lancement précoce de l'outplacement

Lors de la fermeture d'une division logistique, 21 travailleurs du secteur se sont vus contraints de chercher un autre emploi. Le plan social pencha en faveur d'une approche active. Des moyens suffisants furent ainsi mis à disposition pour un accompagnement intensif et les travailleurs licenciés furent stimulés financièrement à participer à cette formule d'accompagnement. L'accompagnement a eu lieu dans l'entreprise même, et ce pendant les 3 mois où tous les travailleurs concernés étaient encore au service de l'entreprise. Donc avant que l'entreprise ne ferme définitivement ses portes. Les compétences des intéressés ont ainsi été répertoriées avec leur assistance, certifiées, et des formations furent organisées sur mesure pour chacun. Résultat final de cette approche opportune et intensive : six mois après la fermeture, presque tous les demandeurs d'emploi (à l'exception de deux d'entre eux) ont retrouvé du travail. Deux autres intéressés sont encore en formation.



A partir de 2004, l'IFP soutient donc les entreprises dans la mise en place d'une cellule emploi et participe de manière active à leur gestion. L'IFP fournit des conseils sur les mesures de soutien susceptibles d'être obtenues des autorités et sur les formations, finance les formations, participe à l'établissement de certificats de compétence et procède à des mailings ciblés de demandes d'emploi.

La recherche et le développement au sein de l'IFP servent dans une importante mesure à soutenir cette mission de conseil. En 2004, la mise au point de l'outil « moniteur des compétences » pour opérateurs de production s'est poursuivie. Dans la foulée, un groupe pluridisciplinaire a été mis en place afin d'élaborer une typologie des fonctions d'opérateur de l'industrie alimentaire. Celle-ci a déjà été utilisée dans le cadre des restructurations afin de certifier les capacités et les attitudes.

Un moniteur des compétences pour les opérateurs

L'IFP a mis au point un instrument destiné à soutenir la gestion des compétences pour les opérateurs. Cet outil web permet à des entreprises d'élaborer un profil de compétences clair pour ses opérateurs, d'évaluer tous leurs collaborateurs par rapport à celui-ci et de détecter ainsi les besoins en formation, p.ex. en guise de point de départ d'un processus par apprentissage sur le lieu de travail. Il permet également à l'IFP de sélectionner des demandeurs d'emploi en collaboration avec le FOREM et d'engager ensuite une communication claire sur le sujet avec les entreprises. Il permet en outre à l'école et à l'entreprise de suivre de plus près un apprenti opérateur de production issu de l'enseignement en alternance.

Un projet de mesure d'efficacité des formations a par ailleurs été lancé avec un certain nombre d'autres secteurs. Comme chaque année, on s'est également penché sur le baromètre des formations pour le secteur en collaboration avec le HIVA (Hoger Instituut voor de Arbeid) ; un sondage de satisfaction a en outre été effectué auprès des clients. Avec le Sociaal-Economische Raad Vlaanderen (Conseil Economique et Social de Flandre), on a travaillé plus avant à l'élaboration de profils professionnels pour le secteur.

En 2004, l'IFP ainsi que d'autres fonds sectoriels et instances publiques comme le FOREM et l'IFAPME ont procédé de concert, dans la partie francophone du pays, à un échange de bonnes pratiques sur la formation en alternance et les TIC, l'anticipation des tendances sur le marché de l'emploi et l'identification et la suppression des obstacles qui empêchent l'accès des groupes à risques de demandeurs d'emploi à des formations qualifiantes.



5 :: LES MOYENS FINANCIERS DE L'IFP ::

Chaque année, après le contrôle des réviseurs, le rapport annuel financier est approuvé par l'assemblée générale qui se réunit en juin. Les résultats financiers pour 2004 se présentent comme suit :

	Exercice 2004
I. Produits d'exploitation	5.711.376,14
II. Charges d'exploitation	5.203.376,89
III. Bénéfice d'exploitation	507.999,25
IV. Produits financiers	25.955,70
V. Charges financière	-222.844,50
VI. Profits/ Pertes courant(e), avant impôts	756.799,45
VII. Produits exceptionnels	4.420,58
VIII. Charges exeptionnelles	43.549,35
IX. Bénéfice/Perte de l'exercice avant impôts	717.670,68



6 :: L'ÉQUIPE DE L'IFP ::

Nos conseillers en formation et nos gestionnaires de dossiers sont chaque jour en contact direct avec les entreprises du secteur alimentaire. Ceux-ci font équipe avec les conseillers en recherche et développement, le secrétariat et la comptabilité, ainsi que l'équipe de coordination pour donner corps à la politique de formation mise en œuvre dans les entreprises alimentaires.

Frédéric Baugniet	Conseiller Pédagogique
Sara Borremans	Dossierbeheerder
Pascal Cools	Conseiller Formation
Tom De Cock	Opleidingsadviseur
Henk Dejonckheere	Directeur
Michel Delveaux	Conseiller Formation
Véronique D'hert	Conseiller Formation
Ellen Fels	Stafmedewerker Communicatie en Promotie
Carl Foulon	Opleidingsadviseur
Mik Gadeyne	Administratief Coördinator
Laurent Gall	Coordinateur Formation
Jean-Denis Hennebert	Conseiller Formation
Luc Lebon	Adviseur Onderzoek en Ontwikkeling
Nomiki Macrillo	Gestionnaire dossier
Herbert Matthijs	Opleidingsadviseur
Karl Meuris	Opleidingsadviseur
Inge Treutens	Dossierbeheerder
Bea Vanbutsele	Administratieve ondersteuning
Robert Vanden Bossche	Boekhouding
Els Van Dijck	Onthaal en secretariaat
Carl Van Mol	Adviseur Onderzoek en Ontwikkeling
Véronique Vellemans	Dossierbeheerder
Daniëlle Verlaet	Opleidingsadviseur
Krispijn Yperman	Opleidingsadviseur



6 :: L'ÉQUIPE DE L'IFP ::

L'IFP est géré par les partenaires sociaux de l'industrie alimentaire.
La composition des organes de gestion en 2004 était la suivante :

Conseil d'administration			
IFP Ouvriers		IFP Employés	
<i>Pour les employeurs</i>	<i>Pour les travailleurs</i>	<i>Pour les employeurs</i>	<i>Pour les travailleurs</i>
Manou Doutrepont	Alfons De Mey	Manou Doutrepont	Piet Foulon
Pascale Hermans / Regine Van Ackere*	Jean Paschenko	Pascale Hermans	Bruno Baudson
Roger Hennericy	Eric Delecluyse	Michel Brichet	Ilse Galliaert
Bruno Kuylen	Vincent Ancora	Johan Maes	Gert Wenselaers
Veronique Vandeleene	Eric Decoo	Vera Van Lauwe	Koen De Jaeger

Assemblée Générale			
IFP Ouvriers		IFP Employés	
<i>Pour les employeurs</i>	<i>Pour les travailleurs</i>	<i>Pour les employeurs</i>	<i>Pour les travailleurs</i>
Manou Doutrepont	Alfons De Mey	Manou Doutrepont	Piet Foulon
Pascale Hermans	Jean Paschenko	Pascale Hermans	Karin Schaerlaekens
Roger Hennericy	Serge Demeuse	Michel Brichet	Paul Heykants
Bruno Kuylen	Christian Bouchat	Johan Maes	Bruno Baudson
Veronique Vandeleene	Freddy Quackelbeen	Vera Van Lauwe	Jean-Raymond Demptinne
Claire Bosch	Eric Delecluyse	Anne Reul	Ilse Galliaert
Els Laureys / Regine Van Ackere*	Vincent Ancora	Alain Dedeyne	Jean-Claude Fagnant
Olivier Limpens	Frans Dirix	Henri Plessers	Gert Wenselaers
Luc Lievens	Bart Vannetelbosch	Tom Troch	Eric Van der Smissen
Gust Beirens	Chris Van Bever	Rodolf Roelant	Camille Delvaux
Roger Jappens	Eric Decoo	Patrick Muylle	Koen De Jaeger

* Remplacement à partir de l'assemblée générale du 17 juin 2004.



L'IFP est le centre de formation de l'industrie alimentaire, et plus particulièrement des commissions paritaires 118 (ouvriers) et 220 (employés). L'industrie alimentaire occupe au total plus de 87 000 travailleurs qui transforment des matières premières provenant de l'agriculture et de la pêche en produits alimentaires destinés à l'homme et à l'animal. Le champ d'action de l'IFP comprend donc une grande diversité de sous-secteurs tels que les biscuiteries, les brasseries et les producteurs de boissons rafraîchissantes, le secteur des produits laitiers ou encore l'industrie de transformation de la viande. Les établissements horeca, de même que ceux de la petite ou grande distribution, ne font donc pas partie du champ d'activité de l'IFP.

Attendu que l'industrie alimentaire représente des branches très diverses aux activités pour le moins hétérogènes, ce secteur est bien souvent dénué d'une identité claire et précise. Par ailleurs, l'importance du secteur au sein de l'industrie belge est fréquemment sous-estimée alors que l'industrie alimentaire est pourtant le deuxième employeur industriel du pays. De plus, l'emploi y reste relativement stable, ce dont peu de secteurs industriels peuvent se prévaloir [13].



Tableau b1 : les différentes branches de l'industrie alimentaire classées en fonction du taux d'emploi.

Branche	Emploi
	2002
Pain, pâtisseries, biscottes et biscuits	29,2 %
Abattoirs et viandes	16,2 %
Transformation et conservation des fruits et légumes	8,7 %
Cacao, chocolat, confiserie	8,3 %
Produits laitiers	8,1 %
Brasseries et malteries	7,2 %
Eaux et boissons rafraîchissantes	4,5 %
Industrie céréalière, pâtes alimentaires	3,5 %
Aliments pour bétail	3,5 %
Industrie sucrière	1,8 %
Huiles et graisses végétales et animales	1,2 %
Autres	7,9 %
Total	87.585 (100%)

[13] Toutes les données chiffrées de ce chapitre ont été fournies par le Conseil Central de l'Economie (CCE), avec nos remerciements à M. J.-P. Tillieux.

Un point important requérant une attention particulière de l'IFP concerne la forte présence de PME dans le secteur alimentaire.

Tableau b2 : l'industrie alimentaire en fonction de la taille de l'entreprise en 2002.

Nombre de travailleurs par employeur	Nombre d'entreprises	% entreprises	Nombre de travailleurs	% travailleurs
< 10	4.863	78,2	15.482	17,7
10 - 49	1.026	16,5	20.782	23,7
50 - 99	155	2,5	10.826	12,4
100 en +	178	2,9	40.495	46,2
Total	6.222	100,0	87.585	100,0

La proportion ouvriers/employés au sein du secteur correspond à environ deux tiers/un tiers. Il en va de même pour le rapport hommes/femmes.

Tableau b3 : les travailleurs de l'industrie alimentaire en fonction du statut et du sexe.

	Ouvrier	Employé	Total	
Homme	43.447	13.132	56.579	64,6 %
Femme	15.145	15.861	31.006	35,4 %
Total	58.592	28.993	87.585	
	66,9 %	33,1 %		100%

L'industrie alimentaire procure du travail à près de 35 000 personnes peu qualifiées (jusqu'au niveau secondaire inférieur inclus). Ce chiffre représente 40 % des travailleurs du secteur. Ce pourcentage est légèrement plus élevé que dans d'autres secteurs industriels.



ANNEXE 2 :: TABLEAU RÉCAPITULATIF DES ACTIVITÉS DE L'IFP EN 2004 ::

Activités de formation		Travailleurs [2]	Demandeurs d'emploi [3]	Formation en alternance	Elèves de l'enseignement secondaire de plein exercice	Nombre total de travailleurs de la commission paritaire
Nombre de personnes formées	Fonctions critiques [1]	9.328	476 [4]	116	0	87.585
	Autres		0		0	
Sexe	Nombre de femmes	26,1 %	83	0	0	31.006
Niveau d'études	< AESS	28,6 %	139	116		35.297
	AESS	39,5 %	160	Ne s'applique pas	Ne s'applique pas	37.486
	> AESS	31,9 %		Ne s'applique pas	Ne s'applique pas	14.802
Nationalité	belge	0	200	0	0	0
	européenne	0		0	0	0
	autre	0	99	0	0	0
Age	< ou = 24 ans	7,8 %	101	116	0	11.649
	de 25 à 44 ans	69,3 %	198	Ne s'applique pas	Ne s'applique pas	56.755
	45 ans et >	22,8 %		Ne s'applique pas	Ne s'applique pas	19.181
Nombre d'heures de formation		131.796	0	1 ou 2 année(s) scolaire(s)	0	0,78 % [5]

- [1] Données sur les participants individuels. Le nombre de participants est supérieur étant donné que certains travailleurs ont suivi plus d'une formation ou d'un module de formation.
- [2] Le comptage des chiffres présentés dans ce rapport sur l'année 2004 a été effectué mi-mai 2005. En raison de la nature des activités de l'IFP, il se peut qu'au moment de ce recensement, un certain nombre de données étaient encore manquantes sur les activités de 2004. Un volet important des activités de l'IFP pour les travailleurs concerne en effet les programmes de formation élaborés sur mesure pour les entreprises ; ces programmes ont démarré en 2004, mais ne se sont pas forcément terminés en 2004. Or, les données (profils) des entreprises et des travailleurs qui prennent part à ces programmes de formation ne sont disponibles qu'à la clôture administrative et financière desdits programmes.
- [3] Les chiffres relatifs à l'emploi dans les fonctions critiques ou les autres fonctions n'existent pas au niveau sectoriel. Les demandeurs d'emploi ont donc été d'emblée répertoriés dans les fonctions critiques.
- [4] 476 demandeurs d'emploi dans toute la Belgique, dont 299 dans la Région flamande. Les informations détaillées ci-dessous portent uniquement sur les 299 demandeurs d'emploi flamands.
- [5] Chiffres de 2001 basés sur le bilan social.



Tableau b4 : répartition des travailleurs de l'industrie alimentaire (2002) selon le niveau d'études.

Niveau d'études	Nombre de travailleurs	%
Enseignement primaire	13.576	15,5 %
Enseignement secondaire inférieur	21.633	24,7 %
Enseignement secondaire supérieur	37.574	42,9 %
Enseignement supérieur de type court	9.459	10,8 %
Enseignement supérieur de type long	1.664	1,9 %
Enseignement de niveau universitaire	3.679	4,2 %
Total	87.585	100,0 %

Plus de trois quarts des travailleurs de l'industrie alimentaire sont âgés de moins de 45 ans.

Tableau b5 : répartition des travailleurs de l'industrie alimentaire selon l'âge.

Age	Nombre de travailleurs	%
< 30 ans	25.400	29,0 %
31 – 44 ans	42.917	49,0 %
>= 45 ans	19.269	22,0 %
Total	87.585	100,0 %



L'IFP et les accords sectoriels en matière de formation.

Les partenaires sociaux du secteur alimentaire ont conclu les **accords généraux** suivants concernant la **formation** de leurs ouvriers pendant les années **2003-2004** :

L'employeur est tenu d'organiser un volume de formations professionnelles pour les ouvriers équivalant sur une base annuelle à 0,70 % du volume total du temps de travail presté de l'ensemble des ouvriers de l'entreprise.

L'IFP affectera 0,20 % des salaires bruts à la formation des travailleurs, demandeurs d'emploi ou apprentis industriels. Trois quarts, à savoir 0,15 %, des salaires bruts, seront consacrés par le secteur aux groupes à risques.

Sont considérés comme groupes à risques :

- Les chômeurs en général et les chômeurs de moins de 30 ans en particulier
- Les travailleurs peu qualifiés
- Les travailleurs de plus de 50 ans
- Les travailleurs menacés par une restructuration, un licenciement collectif ou une fermeture de l'entreprise qui les occupe
- Les travailleurs licenciés
- Les handicapés
- Les allochtones
- Les élèves sous régime d'apprentissage industriel

Étalé sur deux ans, le nombre d'élèves sous régime d'apprentissage industriel s'élèvera à au moins 200. Le nombre de demandeurs d'emploi et de travailleurs issus de groupes à risques et bénéficiant d'une formation IFP sera égal à minimum 3.000 sur une base annuelle.

Les données disponibles indiquent une forte augmentation du temps consacré à la formation pour chaque travailleur du secteur alimentaire. Le nombre d'heures de formation en rapport avec le nombre d'heures de travail est passé de 0,45 % en 1998 à 0,78 % en 2001. Nous ne disposons pas à ce jour de données plus récentes.

En 2004, le secteur a affecté 0,15 % de la masse salariale à des initiatives de formation pour groupes à risques.

Le nombre d'élèves sous régime d'apprentissage industriel s'élevait en 2004 à 122, comme nous le signalions plus avant dans ce rapport.



ANNEXE 3 :: L'IFP ET LES ACCORDS SECTORIELS ::

Le nombre de demandeurs d'emploi formés par l'IFP en collaboration avec ses partenaires se monte à 1.193. Le nombre de travailleurs peu qualifiés et/ou âgés formés par l'IFP en collaboration avec ses partenaires était de 2.987 selon le comptage effectué mi-mai. Toutes catégories confondues (demandeurs d'emploi, travailleurs peu qualifiés et/ou âgés), on obtient donc un total de minimum 4.180 pour l'année 2004.

Ce total ne prend pas en compte les chiffres relatifs aux allochtones. Bien que l'expérience nous montre que la quote-part des allochtones dans les projets de formation IFP soit substantielle, aucune donnée exacte n'est disponible à ce sujet.

